

RÉUNION DE JANVIER 1884.

Extrait du rapport du secrétaire-trésorier.

Le secrétaire a l'honneur de soumettre le rapport qui suit :

Il n'y a eu aucun changement depuis la dernière assemblée, dans le mode d'administrer les finances de la corporation. Les paiements se font par chèques, et les recettes sont déposées à la Caisse d'Economie. La balance en main, toutes dépenses payées, est de \$59.00. Mais les honoraires que vont payer les aspirants au présent examen sont assez considérables et vont augmenter cette balance d'autant.

Les arpenteurs sont priés d'envoyer leur adresse en même temps que leur contribution annuelle, et de notifier le bureau de leur changement de domicile.

Il est à regretter qu'un certain nombre n'ont pas encore transmis leur contribution. On ne devrait pas oublier que le bureau de direction, par les pouvoirs dont il est investi de suspendre et d'instituer des procédures légales, peut, quand il le jugera à propos, forcer les retardataires à payer leur contribution.

Nous avons reçu d'Ottawa la collection des rapports géologiques.

E. T. FLETCHER,

Secrétaire-trésorier.